

Introduction à la déposition de Pierre Adhémar

Pierre Adhémar est le trente-unième déposants de ce registre. Le 9 mars 1300, il fut convoqué une première fois devant le tribunal inquisitorial et démentit toute collusion avec l'hérésie. Convoqué de nouveau le 29 avril 1300, il reconnut avoir assisté au Consolement de Guillaume Adhémar, un membre de sa famille, vers 1292. Il a cité cinq personnes.

Pierre Adhémar était juriste. Il fut consul d'Albi en 1291. Il fut condamné au mur et ses biens furent saisis.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bernard Audiguier, Guillaume de Landes, Guillaume de Maurian et Pierre Rigaud.